

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 32

N°019

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 FÉVRIER 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 20 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 février 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Marc RUER
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Akoua Marie KOUAME	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Jean-François MONINO
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Sophie VALLY
Monsieur Mohamed Fathi TLILI	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Thérèse MBONDO
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sylvie DUCATTEAU

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ MAIRE/

OBJET : Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes au sein de la collectivité (débat d'orientation budgétaire - budget primitif 2019)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, obligeant les communes de plus de 20 000 habitants à produire annuellement un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes au sein de la collectivité ;

Vu le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales ;

Considérant que la ville d'Aubervilliers est une collectivité de plus de 20 000 habitants ;

Prend acte par 46 pour

DELIBERE :

PREND ACTE du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes au sein de la collectivité dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2019.

Reçu en préfecture le : 25/02/19

Publié le : 25/02/19

Certifié exécutoire : 25/02/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

